



Bulletin Officiel

N° 4114 Vendredi 25 Mai 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX FERME SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE «AMS» 2

COMMUNIQUE

VISA DE PROSPECTUS CAPITALEASE SEED FUND 3

AGREMENT DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE DE GESTION 4

AGREMENT DE RESPONSABLE DU CONTROLE DE LA CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE 4

AVIS DES SOCIETES

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS CAPITAL LEASE 5

RESOLUTIONS ADOPTEES

-TUNINVEST-SICAR 6-8

ASSEMBLEES GENERALES

POULINA GROUP HOLDING -PGH - AGO 9

LES ASSURANCES DES CREDITS COMMERCIAUX « ASSUR CREDIT » 10

SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME AGO 11

BANQUE ZITOUNA AGO 11

BANQUE ZITOUNA AGE 11

PAIEMENTS DE DIVIDENDES

FCP VALEUR CEA 12

COURBE DES TAUX 12

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 13-14

ANNEXE I

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 – 03 – 2012

SANADETT SICAV

ARABIA SICAV

AL HIFADH SICAV

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX FERME SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL «AMS»

1. La Bourse porte à la connaissance des intermédiaires en bourse et du public que la souscription à l'augmentation de capital par l'émission de **1 000 000** actions nouvelles de la société AMS ouverte du lundi 30 avril 2012 au vendredi 11 mai 2012, a été clôturée.
2. A partir du vendredi 18 mai 2012, les **2 461 680** actions anciennes qui composent le capital social actuel de la société AMS ainsi que les **1 000 000** actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation du capital, soit un total de **3 461 680** actions de nominal cinq dinars chacune sont introduites au Marché Alternatif des titres de capital de la Cote de la Bourse, au cours de **10,000** dinars.
Toutefois, le démarrage des négociations sur la totalité des actions de la société AMS sera annoncé par avis de la Bourse de Tunis dès l'achèvement des formalités juridiques de réalisation de l'augmentation de capital.
3. La répartition par intermédiaire des quantités souscrites dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme est comme suit :

Intermédiaire	Nombre de souscripteurs Retenus	Quantité totale Retenue	Quantité attribuée par catégorie				Total OPF
			Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	
AFC	495	251 657			7 461	5 919	13 380
AMEN INV	2 170	1 109 180	1 929		32 597	9 940	44 466
ATTIJARI INT	1 071	336 142	163		16 019	14 021	30 203
AXIS	771	759 605	1 636		11 583	15 781	29 000
BEST INV	171	104 250	13 361		2 345		15 706
BIAT CAP	367	628 895	32		5 628	2 202	7 862
BNA CAP	2 341	762 784	28 341		34 846	12 524	75 711
CCF	528	94 144	76		7 986	564	8 626
CGF	1 288	1 996 223	9 445		19 323	7 417	36 185
CGI	382	131 503	81		5 819		5 900
FINA CORP	232	119 364	3 598		3 511	84	7 193
INI	19	3 200			291		291
MAC SA	3 054	2 540 071	29 126	40 000	45 369	17 801	132 296
MAXULA B	1 453	265 203	5 153		21 687	5 696	32 536
MCP	90	13 829			1 384		1 384
SBT	32	34 430			490		490
SCIF	380	21 338			5 706		5 706
SIFIB BH	520	195 340			7 833	8 474	16 307
SOFIGES	774	126 459	4 499		11 284	314	16 097
TSI	1 273	901 923			19 477		19 477
TUN VAL	2 806	1 210 437	647		42 339	42 370	85 356
UBCI FIN	256	130 306			3 925	3 051	6 976
UFI	227	264 460	1 913		3 097	3 842	8 852
Total général	20 700	12 000 743	100 000	40 000	310 000	150 000	600 000

Par ailleurs, MAC SA informe que les **400 000** actions offertes dans le cadre du Placement Garanti ont été totalement placées auprès de 7 investisseurs institutionnels.

COMMUNIQUE

VISA DE PROSPECTUS**CAPITALease Seed Fund**

Fonds d'amorçage

régé par le Code des Organismes de Placement Collectif

promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et par la Loi n° 2005-58 du 18 juillet 2005.

Agrément du CMF N°36-2011 du 25 novembre 2011

Il est porté à la connaissance du public que le Conseil du Marché Financier a accordé son visa en date du 17 mai 2012 au prospectus d'émission du Fonds d'amorçage **CAPITALease Seed Fund**.

« **CAPITALease Seed Fund** » présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination :	CAPITALease Seed Fund
Siège social :	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
Forme juridique :	Fonds d'amorçage
Législation applicable :	Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif et Loi n° 2005-58 du 18 juillet 2005
Montant initial :	1 000 000 dinars divisé en 10 000 parts de 100 dinars chacune
Date d'agrément :	25 novembre 2011
Promoteurs :	Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) et United Gulf Financial Services North Africa (UGFSna)
Gestionnaire :	United Gulf Financial Services North Africa (UGFSna)
Dépositaire :	Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT)
Distributeur :	United Gulf Financial Services North Africa (UGFSna)

COMMUNIQUE

AGREMENT DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE DE GESTION

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 12 avril 2012, d'agréer la société de gestion suivante :

OLYMP Partners

Société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers
régie par le Code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et la loi n° 2005-96
du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.
Siège Social : 13 bis, Rue Aziza Othmana, Mutuelle Ville, 1082 Tunis

Le Conseil du Marché Financier a agréé, en date du 12 avril 2012, la société de gestion « OLYMP Partners » pour exercer la gestion des fonds communs de placement à risque prévus par l'article 22 bis du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 et des fonds d'amorçage prévus par l'article premier de la loi n° 2005-58 du 18 Juillet 2005. Le capital social d'OLYMP Partners est de 100 000 dinars divisé en 1 000 actions de 100 dinars chacune.

AGREMENT DE RESPONSABLE DU CONTROLE DE LA CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 17 mai 2012, d'agréer l'externalisation de la fonction du contrôle de la conformité et du contrôle interne au sein d'OLYMP Partners au profit de Monsieur Moez Djemel.

AVIS DES SOCIETES

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

CAPITALease Seed Fund

Fonds d'amorçage

régé par le Code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et par la Loi n° 2005-58 du 18 juillet 2005.

Agrément du CMF N°36-2011 du 25 novembre 2011

United Gulf Financial Services North Africa (UGFSna) porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts de CAPITALease Seed Fund aura lieu à partir du **28 mai 2012**.

CAPITALease Seed Fund présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination :	CAPITALease Seed Fund
Siège social :	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
Forme juridique :	Fonds d'amorçage
Durée :	5 ans à compter de la date de signature du premier bulletin de souscription, éventuellement prorogée d'un maximum de deux périodes d'un an chacune
Visa :	Visa n°12-0779 du 17 mai 2012
Objet Social :	Le renforcement des fonds propres des projets innovants avant la phase de démarrage effectif. CAPITALease Seed Fund intervient essentiellement pour aider les promoteurs à: <ul style="list-style-type: none"> • exploiter les brevets d'invention, • achever l'étude technique et économique du projet, • développer le processus technologique du produit avant la phase de la commercialisation, • achever le schéma de financement.
Législation applicable :	Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif et Loi n° 2005-58 du 18 juillet 2005
Montant initial :	1 000 000 dinars divisé en 10 000 parts de 100 dinars chacune
Date d'agrément :	25 novembre 2011
Promoteurs :	Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) et United Gulf Financial Services North Africa (UGFSna)
Gestionnaire :	United Gulf Financial Services North Africa (UGFSna)
Dépositaire :	Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT)
Distributeur :	United Gulf Financial Services North Africa (UGFSna)

Pour plus d'informations sur CAPITALease Seed Fund, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 17 mai 2012, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT -TUNINVEST-SICAR-

Siège social : Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

Suite à la réunion de son l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 15 mai 2012, la Société Tunisienne d'Investissement -Tuinvest Sicar- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et le rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2011, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces états et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs, quitus entier et sans réserve pour leur gestion de l'exercice clos au 31 Décembre 2011.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport spécial du Commissaire aux Comptes établi conformément aux dispositions des articles 200 et suivant du Code des Sociétés Commerciales et approuve toutes les opérations qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2011, s'élevant à un million quatre cent soixante dix sept mille sept cent trente deux dinars et trois cent quatre vingt trois millimes (1.477.732,383 DT) comme suit :

Bénéfice net de l'exercice.....	1.477.732,383 DT
Auquel s'ajoute	
Le report à nouveau antérieur	5.874.918,651 DT
Plus value sur les actions Tuninvest Sicar rachetées en 2011.....	9.227,201 DT
Bénéfice distribuable	7.361.878,235 DT
Dividendes (1 dinars / action).....	966.000,000 DT
Le solde au compte « report à nouveau »	6.395.878,235 DT

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

- Suite -

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide d'allouer la somme de onze mille (11.000) Dinars, aux membres du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte et accepte la démission de l'UIB de ses fonctions d'Administrateur, par ailleurs, elle ratifie la nomination de Monsieur Brahim Anane en remplacement de l'Administrateur démissionnaire et ce pour la période restant du mandat de son prédécesseur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration, et autorise expressément la société pour l'acquisition et la revente en bourse de ses propres actions en vue de réguler leurs cours sur le marché. L'Assemblée Générale délègue au Conseil la décision de fixer les modalités de rachat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

II – LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE (en Dinars)

	31 Décembre	
	<u>2011</u>	<u>2010</u>
ACTIFS		
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations financières	3 876 733	4 088 989
Moins : provisions	<u>(860 100)</u>	<u>(860 100)</u>
	<u>3 016 633</u>	<u>3 228 889</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	<u>3 016 633</u>	<u>3 228 889</u>
ACTIFS COURANTS		
Autres actifs courants	611 329	246 623
Placements et autres actifs financiers	6 418 033	6 920 548
Liquidités et équivalents de liquidités	144 608	242
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	<u>7 173 970</u>	<u>7 167 413</u>
TOTAL DES ACTIFS	<u>10 190 603</u>	<u>10 396 302</u>

- Suite -

	31 Décembre	
	2011	2 010
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	966 000	1 932 000
Réserves	483 000	483 000
Résultats reportés	6 395 878	5 874 919
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	<u>7 844 878</u>	<u>8 289 919</u>
Résultat de l'exercice		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	<u>7 844 878</u>	<u>8 289 919</u>
PASSIFS		
PASSIFS COURANTS		
Autres passifs courants	2 345 725	2 106 383
TOTAL DES PASSIFS	<u>2 345 725</u>	<u>2 106 383</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	<u>10 190 603</u>	<u>10 396 302</u>

II – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES (en dinars)

	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Actions rachetées	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2009	4 830 000	483 000	1 935 923	(4 841)	1 737 156	8 981 238
Réduction du capital approuvée par l'AGE du 19 Mai 2010	(2 898 000)					(2 898 000)
Affectations approuvées par l'A.G.O du 19 Mai 2010			1 737 156		(1 737 156)	-
Vente des actions propres rachetées			299	4 841		5 140
Résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2010					3 167 541	3 167 541
Solde au 31 Décembre 2010	1 932 000	483 000	3 673 378	-	3 167 541	9 255 919
Réduction du capital approuvée par l'AGE du 17 Juin 2011	(966 000)					(966 000)
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 Juin 2011			3 167 541		(3 167 541)	-
Distribution de dividendes			(966 000)			(966 000)
Actions rachetées				(99 982)		(99 982)
Vente des actions propres rachetées			9 227	99 982		109 209
Résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2011					1 477 732	1 477 732
Solde au 31 Décembre 2011	966 000	483 000	5 884 146	-	1 477 732	8 810 878
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15 Mai 2011			1 477 732		(1 477 732)	0 000
Dividendes décidés			(966 000)			(966 000)
Solde après affectation	966 000	483 000	6 395 878	-	0	7 844 878

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**POULINA GROUP HOLDING -PGH -
Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-**

Messieurs les actionnaires de la Société POULINA GROUP HOLDING S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le jeudi 07/06/2012 à 16H, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises aux Berges du Lac du Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture des rapports annuels de gestion de la société et du groupe P.G.H de l'exercice 2011.
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes de la Société et du groupe P.G.H.
- Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice arrêtés au 31/12/2011.
- Affectation de résultat de l'exercice 2011.
- Distribution de dividendes.
- Jetons de présence
- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.
- Franchissement de seuil.
- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse de la Société susmentionnée

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

Les Assurances des Crédits Commerciaux « ASSURCREDIT »

Siège social : 7, Rue 8010 –Cité Montplaisir- 1002 Tunis

La Société ASSURCREDIT, porte à la connaissance de ses actionnaires que son **Assemblée Générale Ordinaire** se tiendra **le jeudi 14 juin 2012, à 10 heures** au siège social de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur « COTUNACE », 14 rue Borgine –Montplaisir 1073-Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ♦ Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2011.
- ♦ Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs l'exercice 2011.
- ♦ Examen et approbation des états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2011.
- ♦ Conventions visées par l'article 200 du Code des sociétés commerciales.
- ♦ Quitus aux Administrateurs.
- ♦ Affectation du résultat de l'exercice 2011.
- ♦ Fixation des jetons de présence relatifs à l'exercice 2011.
- ♦ Fixation de la rémunération des Membres du Comité Permanent d'Audit relatifs à l'exercice 2011.
- ♦ Cooptation d'un Administrateur
- ♦ Pouvoir pour formalités de publicité.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME

Siège social : Hôtel Al jazira Zone Touristique
Sidi Mahrez DJERBA

Messieurs les actionnaires de la Société de Transport et de Tourisme ALJAZIRA Djerba, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Samedi 02 Juin 2012 à 10H00 à l'Hôtel ALJAZIRA – DJERBA à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31/12/2011
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes afférents au même exercice.
- Approbation des dits rapports et des états financiers arrêtés 31/12/2011.
- Affectation des résultats de l'exercice 2011
- Quitus aux Administrateurs.
- Renouvellement du Mandat des administrateurs
- Nomination de commissaire aux comptes.

2012 - AS - 595

— ** —

Assemblée Générale extraordinaire
Banque Zitouna

2, Avenue Qualité de vie – 2015 Le Kram

Messieurs les actionnaires de Banque Zitouna sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le mardi 05 juin 2012, à 10 h au siège social de Banque Zitouna, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification de l'article 12 des statuts relatif à la direction générale et la présidence du conseil d'administration.

2012 - AS - 607

L'Administrateur Provisoire

— ** —

Assemblée Générale Ordinaire
Banque Zitouna

2, Avenue Qualité de vie – 2015 Le Kram

Messieurs les actionnaires de Banque Zitouna sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mardi 05 juin 2012, à 9 h au siège social de Banque Zitouna, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. L'arrêt de la mission de l'administrateur provisoire.
2. L'approbation de la désignation de nouveaux membres du conseil d'administration.

L'Administrateur Provisoire

2012 - AS - 599

AVIS DES SOCIETES

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP VALEURS CEA
Fonds Commun de Placement
Adresse : 17, Rue de Jérusalem 1002- Tunis

TUNISIE VALEURS informe les porteurs de parts de **FCP VALEURS CEA** qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2011 et à compter du **vendredi 25 mai 2012**,

un dividende net de 0,181 dinars par part.

Le règlement de ce dividende sera effectué en numéraire auprès des agences de **TUNISIE VALEURS**.

2012 - AS - 619

AVIS

COURBE DES TAUX DU 25 MAI 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,691%		
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		3,695%	
TN0008002610	BTC 26 SEMAINES 17/07/2012		3,767%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,798%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,839%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		3,880%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		3,911%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		3,962%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,003%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		4,034%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,085%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,115%	1 006,621
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,126%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013		4,179%	
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013	4,219%		
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,442%	1 021,431
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,730%	1 048,746
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,864%	1 066,554
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,200%	1 043,918
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,582%		982,174
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,659%	986,008
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,768%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,908%	1 035,993
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,142%		966,399
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,146%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,152%	964,271
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,227%	1 048,516
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,233%		952,685

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	141,070	141,081		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,375	12,376		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,270	1,270		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,337	34,340		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	46,841	46,858		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	161,841	176,973	176,438		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE *	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	595,552	594,459		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	144,988	144,564		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	130,793	130,508		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	120,111	119,913		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	117,902	117,698		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	100,009	99,644		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	151,437	151,321		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	111,501	111,475		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	106,873	106,827		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 339,751	1 341,335		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 350,559	2 347,225		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	111,505	111,599		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	113,517	113,995		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	125,827	125,858		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 216,847	1 217,692		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	142,226	142,507		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	16,401	16,439		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	6 057,864	6 055,905		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 887,734	6 889,572		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,441	2,432		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	2,001	1,994		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,302	1,296		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,705	105,065	105,074
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,453	102,133	102,141
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,332	102,917	102,925
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	103,098	100,130	100,140
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,394	100,843	100,853
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,215	108,452	108,460
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,772	105,251	105,261
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,897	101,408	101,418
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,077	101,751	101,761
38	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,536	106,899	106,907
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,558	103,883	103,893
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	101,632	101,642
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	103,891	105,220	105,229
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,625	108,000	108,009
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,870	103,371	103,380
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,845	103,879	103,888
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,760	100,446	100,454
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,226	105,616	105,625
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,393	103,913	103,924
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,270	101,294	101,304

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	103,752	105,024	105,033
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,538	103,989	103,999
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	104,231	101,831	101,839
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/12	3,274	104,650	105,879	102,613
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,003	103,296	103,305
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11		10,514	10,635	10,636
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	22/05/11	3,915	103,618	101,109	101,119
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	102,703	101,358	101,367
SICAV MIXTES								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	101,539	102,878	102,945
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	75,203	75,296	75,445
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	147,820	161,120	161,100
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1 463,682	1 613,050	1 613,851
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	113,852	114,692	114,575
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	115,394	115,242	115,250
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	91,299	100,539	100,201
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,380	16,740	16,724
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	273,836	283,093	282,147
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	18/05/12	1,417	46,324	44,131	45,039
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/12	5,701	2 354,600	2 666,383	2 659,998
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/12	1,467	79,795	83,557	83,541
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,215	60,050	60,012
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	101,727	103,960	103,870
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	112,003	116,509	116,376
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	104,614	111,721	111,430
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,729	11,891	11,899
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,678	13,049	13,065
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11		16,937	17,107	17,144
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	16,905	17,684	17,705
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,027	13,146	13,093
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,978	10,908
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,652	10,612
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,568	10,538
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	125,099	132,193	131,753
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	124,029	131,757	131,567
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	10,196	11,418	11,412
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	117,513	125,952	125,678
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	25/05/12	0,181	19,772	21,814	21,775
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	100,003	99,952
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	100,997	100,926
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	98,207	98,064
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	98,979	99,962	100,090
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	106,970	121,191	121,672
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	142,370	147,604	147,636
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,736	11,485	11,404
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	115,406	125,611	125,330
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	115,213	119,956	119,687
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	102,389	106,375	106,298
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	101,337	106,509	106,228
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,526	182,341	189,323	188,121
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,935	163,739	167,163	165,156
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	3,732	142,390	145,525	141,879
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	21/05/12	64,642	9 931,269	10 299,875	10 245,611
101	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	222,069	222,933
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	143,865	144,784
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 635,649	1 638,985
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	116,832	116,845
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	101,822	102,227
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	122,407	121,563
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 118,317	10 263,005	10 256,993

* Initialement dénommé FCP AXIS TUNISIE INDICE

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

SANADETT SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2012

Rapport du Commissaire aux Comptes
Etats financiers trimestriels au 31 mars 2012

En notre qualité de commissaire aux comptes et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SANADETT SICAV arrêtés au 31 mars 2012 et aux vérifications spécifiques que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2012 annexés au présent rapport faisant apparaître un total actif de 284 641 088 dinars, un actif net de 284 407 879 dinars et une valeur liquidative de 108,488 dinars pour 2 621 567 actions, relèvent de la responsabilité de la direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers trimestriels sur la base de notre examen limité.

Responsabilité de la direction dans l'établissement des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers trimestriels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Réserve

Les bons de Trésor assimilables sont évalués aux prix d'acquisition bien qu'ils aient fait l'objet de transactions à des prix différents. Cette situation est non conforme à la norme comptable tunisienne n° 17 relative au portefeuille-titres et autres opérations effectuées par les OPCVM. Le montant des plus-values estimées au 31 mars 2012 sur la base de la courbe des taux publiée par le CMF au 31 mars 2012 s'élève à 741 052 dinars. Ainsi, la valeur liquidative au 31 mars 2012 se trouve minorée de 0,283 dinars soit 0,26% de la valeur liquidative affichée.

Opinion

Sur la base de notre examen limité et sous réserve du point mentionné au paragraphe précédant, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter d'une façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31 mars 2012 tels qu'annexés au présent rapport.

Informations complémentaires

Au 31 mars 2012, les taux d'emploi de l'actif de la société SANADETT SICAV se présentent comme suit :

Emplois	Montants en dinars	En % de l'actif
Titres OPCVM	13 293 111	4,67%
Obligations	134 816 523	47,36%
Bons de Trésor Assimilables	27 260 269	9,58%
Parts Fonds Commun de Créances	3 805 038	1,34%
Sous-Total 1	179 174 941	62,95%
Billets de Trésorerie	2 491 681	0,88%
Sous-Total 2	2 491 681	0,88%
Placements à terme	51 838 260	18,21%
Avoirs en banque	51 103 131	17,95%
Sous-Total 3	102 941 391	36,16%
Créances d'exploitation	33 075	0,01%
Total actif	284 641 088	100,00%

La société n'a pas respecté de manière permanente le taux d'emploi maximum de 5% en parts d'OPCVM, le taux maximum de 20% en liquidité et quasi liquidité comme exigé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Cabinet MS Louzir - Membre de DTTL
Mohamed LOUZIR

BILAN
ARRETE AU 31/03/2012
(Exprimé en dinars)

	Notes	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
<u>ACTIF</u>				
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	III.1	179 174 941	182 868 604	181 788 082
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		13 293 111	10 023 398	14 173 343
b- Obligations et valeurs assimilées		165 881 830	172 845 206	167 614 739
AC2- Placements monétaires et disponibilités	III.2	105 433 072	46 171 468	107 809 212
a- Placements monétaires		2 491 681	0	15 455 601
b- Disponibilités		102 941 391	46 171 468	92 353 611
AC3- Créances d'exploitation	III.3	33 075	0	33 075
AC4- Autres actifs		0	9 608	0
TOTAL ACTIF		284 641 088	229 049 680	289 630 369
<u>PASSIF</u>				
PA1- Opérateurs créditeurs		233 209	232 033	240 675
TOTAL PASSIF		233 209	232 033	240 675
<u>ACTIF NET</u>				
CP1- Capital	III.4	272 444 639	218 255 108	279 058 630
CP2- Sommes distribuables	III.5	11 963 240	10 562 539	10 331 064
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		10 081 736	8 727 812	9 687
b- Sommes distribuables de l'exercice		1 881 504	1 834 727	10 321 377
ACTIF NET		284 407 879	228 817 647	289 389 694
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		284 641 088	229 049 680	289 630 369

ETAT DE RESULTAT
DU 01/01/2012 AU 31/03/2012
(Exprimé en dinars)

	Notes	Période Du 01/01/2012 Au 31/03/2012	Période Du 01/01/2011 Au 31/03/2011	Période Du 01/01/2011 Au 31/12/2011
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	III.6	1 717 715	1 994 270	9 135 030
a- Dividendes		0	0	1 485 893
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 717 715	1 994 270	7 649 137
PR 2- Revenus des placements monétaires	III.7	571 498	636 374	2 889 760
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 289 213	2 630 644	12 024 790
CH 1- Charges de gestion des placements	III.8	(401 294)	(389 663)	(1 673 735)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 887 919	2 240 981	10 351 055
PR 3- Autres produits		0	0	0
CH 2- Autres charges		(79 940)	(83 664)	(344 592)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 807 979	2 157 317	10 006 463
PR 5- Régularisations du résultat d'exploitation		73 525	(322 590)	314 914
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 881 504	1 834 727	10 321 377
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(73 525)	322 590	(314 914)
_ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		100 963	38 966	(59 213)
_ Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		14 990	216 164	(331 916)
_ Frais de négociation		0	0	(2 407)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	III.9	1 923 932	2 412 447	9 612 927

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DU 01/01/2012 AU 31/03/2012
(Exprimé en dinars)

	Période Du 01/01/2012 Au 31/03/2012	Période Du 01/01/2011 Au 31/03/2011	Période Du 01/01/2011 Au 31/12/2011
AN1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u>			
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>			
a- Résultat d'Exploitation	1 807 979	2 157 317	10 006 463
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	100 963	38 966	-59 213
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	14 990	216 164	-331 916
d- Frais de négociation de titres	0	0	-2 407
AN2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0	0	(10 934 435)
AN3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>			
a- Souscriptions			
_ Capital	119 982 176	96 115 497	540 771 063
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	84 013	137 009	1 111 363
_ Régularisation des sommes distribuables	4 914 208	4 096 596	19 187 626
b- Rachats			
_ Capital	(126 717 591)	(109 927 672)	(493 105 974)
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	(78 542)	(154 418)	(1 153 851)
_ Régularisation des sommes distribuables	(5 090 011)	(4 980 997)	(17 218 211)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(4 981 815)	(12 301 538)	48 270 508
AN4- <u>ACTIF NET</u>			
a- en début de période	289 389 694	241 119 186	241 119 186
b- en fin de période	284 407 879	228 817 647	289 389 694
AN5- <u>NOMBRE D'ACTION (ou de parts)</u>			
a- en début de période	2 686 400	2 228 185	2 228 185
b- en fin de période	2 621 567	2 095 528	2 686 400
VALEUR LIQUIDATIVE	108,488	109,193	107,724
AN6- TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	2,84%	3,62%	3,39%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 31 mars 2012

(Unité : dinar tunisien)

I. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels au 31 mars 2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II.1. Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs assimilées demeurent évalués à leur prix d'acquisition ; il en est de même pour les placements monétaires.

Il est à noter qu'à partir du 12 décembre 2006, la société procède à l'amortissement de la surcote constatée lors de l'acquisition des BTA au prorata des intérêts courus de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

II.2. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

III. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**III.1. Portefeuille titres**

Au 31 mars 2012, le portefeuille titres se compose des titres OPCVM, de bons de Trésor assimilables, d'obligations de société et de parts FCC. Le solde de ce poste s'élève à 179 174 941 dinars détaillé comme suit :

a- Les titres OPCVM

Au 31 mars 2012, les titres OPCVM s'élèvent à 13 293 111 dinars et se détaillent comme suit :

Titres OPCVM	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2012	% d'actif
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	27 000	2 758 597	2 808 405	0,99%
AXIS TRESORERIE SICAV	16 260	1 729 376	1 756 015	0,62%
FCP SALAMETT PUS	100 000	1 068 100	1 058 800	0,37%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	10 100	1 041 003	1 057 329	0,37%
SICAV L'EPARGNANT	10 000	1 030 830	1 034 340	0,36%
SICAV ENTREPRISE	9 628	984 749	1 015 013	0,36%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	9 100	947 464	956 301	0,34%
TUNISO EMIRATIE SICAV	8 900	919 122	928 038	0,32%
GENERAL OBLIGATAIRE SICAV	7 885	805 730	815 183	0,29%
FCP SALAMETT CAP	60 000	732 540	739 320	0,26%

FCP HELION MONEO	3 960	400 051	409 899	0,14%
FCP AXIS AAA	3 000	318 285	313 428	0,11%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	1 943	198 038	203 090	0,07%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	1 856	196 377	197 950	0,07%
Total	269 632	13 130 263	13 293 111	4,67%

b- Obligations et valeurs assimilées

Au 31 mars 2012, les obligations et valeurs assimilées s'élèvent à 165 881 830 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2012	% d'actif
Bons de Trésor assimilable	26 681	26 707 524	27 260 269	9,58%
Obligations de sociétés	1 719 000	132 275 701	134 816 523	47,36%
Fonds communs de créances	6 500	3 788 633	3 805 038	1,34%
Total	1 752 181	162 771 858	165 881 830	58,28%

b'- Les Bons de Trésor Assimilables

Au 31 mars 2012, les bons de Trésor assimilables s'élèvent à 27 260 269 dinars et se détaillent comme suit :

BTA	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2012	% d'actif
BTA 5,5% OCT 2018	2 000	1 935 175	1 976 643	0,69%
BTA 6,1% OCT 2013	13 481	13 400 562	13 712 376	4,82%
BTA AVR 2014 7.5%	2 200	2 234 556	2 362 216	0,83%
BTA FEV 2015 7%	9 000	9 137 231	9 209 034	3,24%
Total	26 681	26 707 524	27 260 269	9,58%

b''- Les obligations de sociétés

Au 31 mars 2012, les obligations de sociétés s'élèvent à 134 816 523 dinars et se détaillent comme suit :

Obligations des sociétés	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2012	% d'actif
AIL 2007 6,875%	10 000	200 000	203 186	0,07%
AIL 2008 6.5%	10 000	400 000	410 457	0,14%
AIL 2011 /1	10 000	1 000 000	1 042 607	0,37%
AMEN BANK 2006	30 000	1 500 000	1 509 896	0,53%
AMEN BANK SUB 2008 A	9 000	719 991	752 316	0,26%
AMEN BANK SUB 2008 B	10 000	850 000	891 097	0,31%
AMEN BANK SUB 2009	20 000	1 733 300	1 765 653	0,62%
AMEN BANK SUB 2010	45 000	4 199 850	4 291 027	1,51%
AMEN BANK SUB 2011	20 000	2 000 000	2 039 375	0,72%
ATB 2007/1 CAT D	50 000	4 200 000	4 365 869	1,53%
ATB SUB 2009	50 000	5 000 000	5 157 322	1,81%
ATL 2006/1 6.5%	30 000	1 200 000	1 249 613	0,44%
ATL 2007/1 6,5%	30 000	600 000	618 243	0,22%
ATL 2008/1 6.5%	30 000	1 200 000	1 252 341	0,44%
ATL 2009 5.5%	30 000	1 800 000	1 871 843	0,66%
ATL 2009/2	20 000	2 000 000	2 043 377	0,72%
ATL 2009/3	30 000	1 800 000	1 816 158	0,63%
ATL 2010/1	75 000	6 000 000	6 140 548	2,16%
ATL 2010/2	35 000	3 500 000	3 534 087	1,24%
ATL 2011	30 000	3 000 000	3 019 672	1,05%

ATL sub 2008 7%	15 000	1 500 000	1 551 180	0,54%
ATTIJARI BANK 2010	40 000	3 428 560	3 455 288	1,21%
ATTIJARI LEASING 2010	25 000	2 000 000	2 041 679	0,72%
ATTIJARI LEASING 2011	15 000	1 500 000	1 513 057	0,53%
ATTIJARI LEASING SUB 2009	20 000	2 000 000	2 014 033	0,71%
BH 2009	40 000	4 000 000	4 036 929	1,42%
BH SUB 2007	30 000	1 800 000	1 822 779	0,64%
BNA SUB 2009	15 000	1 299 900	1 355 139	0,47%
BTE 2009	30 000	2 400 000	2 454 807	0,86%
BTE 2010	20 000	1 800 000	1 834 809	0,64%
BTE 2011	33 000	3 300 000	3 319 095	1,17%
BTK 2009 A	5 000	357 150	358 322	0,13%
BTK 2009 B	35 000	2 800 000	2 809 620	0,99%
BTK 2009 C	10 000	866 600	869 644	0,31%
CHO 2009	7 000	700 000	709 823	0,25%
CIL 2005/1 7% 7 ans	15 000	300 000	307 803	0,11%
CIL 2007/1	10 000	200 000	201 790	0,07%
CIL 2007/2 TMM+1.25%	5 000	100 000	100 430	0,04%
CIL 2008/1 6.5%	15 000	600 000	618 413	0,22%
CIL 2009/1	12 500	750 000	773 082	0,27%
CIL 2009/3	18 000	1 080 000	1 086 753	0,38%
CIL 2010/1	20 000	1 600 000	1 639 067	0,58%
CIL 2010/2	15 000	1 200 000	1 217 866	0,43%
CIL 2011/1	20 000	1 600 000	1 607 305	0,56%
CIL 2012/1	10 000	1 000 000	1 000 658	0,35%
CIL SUB 2008 7.25%	10 000	1 000 000	1 012 202	0,36%
EL MOURADI 2005	2 000	80 000	83 217	0,03%
EL WIFAK 2010	20 000	1 600 000	1 613 130	0,57%
HANNIBAL LEASE 2009	20 000	1 200 000	1 233 030	0,43%
HANNIBAL LEASE 2008/1	8 000	320 000	335 685	0,12%
HANNIBAL LEASE 2009/2	20 000	1 200 000	1 227 266	0,43%
HANNIBAL LEASE 2010/1	30 000	2 400 000	2 468 606	0,87%
HANNIBAL LEASE 2010/2	30 000	2 400 000	2 436 310	0,86%
MEUBLATEX 2008	10 000	1 000 000	1 025 613	0,36%
STB 2008/1 CAT D	50 000	4 400 000	4 579 337	1,61%
STB 2008/2 6.5%	35 000	2 843 750	2 861 123	1,01%
STB 2010/1	60 000	4 800 000	4 804 241	1,69%
STB 2011 SUB	20 000	2 000 000	2 014 466	0,71%
TUN LEASING 2007/2	10 000	200 000	201 819	0,07%
TUN LEASING 2007/1	10 000	200 000	202 728	0,07%
TUN LEASING 2008/1 6.5%	15 000	600 000	623 528	0,22%
TUN LEASING 2008/2 6.5%	10 000	400 000	407 161	0,14%
TUN LEASING 2008/3 6.5%	12 000	480 000	484 433	0,17%
TUN LEASING 2009/1 6.5%	7 500	300 000	301 282	0,11%
TUN LEASING 2010/1	20 000	1 600 000	1 647 104	0,58%
TUN LEASING 2010/2	30 000	2 400 000	2 432 397	0,85%
TUN LEASING 2011/1	10 000	1 000 000	1 030 351	0,36%
TUN LEASING 2011/2	30 000	3 000 000	3 051 236	1,07%
TUN LEASING 2011/3	30 000	3 000 000	3 021 238	1,06%
TUN LEASING SUB 2009	17 000	1 020 000	1 043 808	0,37%
TUN LEASING SUB 2010	20 000	1 600 000	1 605 645	0,56%
UIB 2009/1 5.5%	10 000	866 600	893 585	0,31%
UIB 2009/1 5.85%	50 000	4 500 000	4 649 031	1,63%
UIB 2011	20 000	2 000 000	2 045 868	0,72%
UIB 2011-2	22 000	2 200 000	2 217 590	0,78%
UNIFACTOR 08 6.5%	10 000	200 000	200 511	0,07%
UNIFACTOR 2010	1 000	80 000	80 478	0,03%
UTL2005/1 7% 7 ans	15 000	300 000	308 446	0,11%
Total	1 719 000	132 275 701	134 816 523	47,36%

b''- Les parts en fonds communs de créances

Les parts en Fonds communs de créances s'élèvent au 31 mars 2012 à 3 805 038 dinars et se détaillent comme suit :

Fonds communs de créances	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2012	% d'actif
FCC BIAT Credimmo1 PP2	1 500	1 437 990	1 444 428	0,51%
FCC BIAT Credimmo2 PP1	2 800	150 643	151 210	0,05%
FCC BIAT Credimmo2 PP2	2 200	2 200 000	2 209 400	0,78%
TOTAL	6 500	3 788 633	3 805 038	1,34%

III.2. Placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et disponibilités s'élèvent au 31 mars 2012 à 105 433 072 dinars au 31 mars 2012 et se détaillent comme suit :

a- Les Billets de Trésorerie

Les billets de trésorerie s'élèvent au 31 mars 2012 à 2 491 681 dinars et se détaillent par émetteur comme suit :

Billet de trésorerie	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2012	% d'actif
ASSAD	2 000	1 986 777	1 991 846	0,70%
CIL	500	494 521	499 836	0,18%
TOTAL	2 500	2 481 297	2 491 681	0,88%

b- Les disponibilités

Les disponibilités s'élèvent au 31 mars 2012 à 102 941 391 dinars et se détaillent comme suit :

b'- Les placements à terme

Les placements à terme s'élèvent au 31 mars 2012 à 51 838 260 dinars.

Placements à terme	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/12	% d'actif
Placement à terme ATB	50 000 000	51 838 260	18,21%
TOTAL	50 000 000	51 838 260	18,21%

b''- Les avoirs en banque

Les disponibilités comprennent des avoirs de la société en compte ATB qui s'élèvent au 31 mars 2012 à 51 103 131 dinars.

III.3. Créances d'exploitation

La société Houria n'a pas honoré la dernière échéance de l'emprunt HH 2000 fixée pour le 1er juin 2011. La créance relative à cette souscription portant sur 2 500 obligations au taux de 7,3% s'élève à 33 075 dinars. Cette créance est classée parmi les créances d'exploitation.

III.4. Capital

Les mouvements sur le capital de la société enregistrés courant le trimestre se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2011

Montant	279 058 630
Nombre de titres	2 686 400
Nombre d'actionnaires	678

Souscriptions réalisées

Montant	119 982 176
Nombre de titres émis	1 155 013
Nombre d'actionnaires nouveaux	139

Rachats effectués

Montant	(126 717 591)
Nombre de titres rachetés	1 219 846
Nombre d'actionnaires sortants	133

Autres effets sur capital

Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	14 990
Régularisation des sommes non distribuables	5 471
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	100 963

Capital au 31/03/2012

Montant	272 444 639
Nombre de titres	2 621 567
Nombre d'actionnaires	684

III.5. Sommes distribuables

Les sommes distribuables s'élèvent au 31 mars 2012 à 11 963 240 dinars dont 1 881 504 dinars se rattachant à la période allant du 1er janvier 2012 au 31 mars 2012.

III.6. Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres au cours du trimestre s'élèvent à 1 717 715 dinars au 31 mars 2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période
	Du 01/01/2012 Au 31/03/2012	Du 01/01/2011 Au 31/03/2011	Du 01/01/2011 Au 31/12/2011
Revenus des titres OPCVM	0	0	1 485 893
Revenus des obligations et fonds communs de créances	1 297 680	1 528 883	5 793 802
Revenus des bons de Trésor assimilables	420 035	465 387	1 855 335
TOTAL	1 717 715	1 994 270	9 135 030

III.7. Les revenus de placements monétaires

Les revenus trimestriels des placements monétaires s'élèvent à 571 498 dinars au 31 mars 2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période
	Du 01/01/2012 Au 31/03/2012	Du 01/01/2011 Au 31/03/2011	Du 01/01/2011 Au 31/12/2011
Revenus des billets de trésorerie	80 173	23 990	360 782
Revenus des autres placements monétaires	384 556	463 326	1 655 221
Intérêts des comptes de dépôt	106 769	149 058	873 757
TOTAL	571 498	636 374	2 889 760

III.8. Charges de gestion des placements

La gestion de la société est confiée à l'AFC qui se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations fournies, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. Le montant de ces honoraires au titre de la période close au 31 mars 2012 s'est élevé à 401 000 dinars TTC.

La fonction de dépositaire est confiée à l'ATB qui perçoit une rémunération de 1 180 dinars l'an en TTC.

Durant le trimestre clos le 31 mars 2012, les charges de gestion se sont élevées à 401 294 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période
	Du 01/01/2012 Au 31/03/2012	Du 01/01/2011 Au 31/03/2011	Du 01/01/2011 Au 31/12/2011
Honoraires du gestionnaire	401 000	389 372	1 672 555
Honoraires du dépositaire	294	291	1 180
TOTAL	401 294	389 663	1 673 735

III.9. Résultat par action

Désignation	Période	Période
	Du 01/01/2012 au 31/03/2012	Du 01/01/2011 au 31/03/2011
Revenus des placements	2 289 213	2 630 644
Charges de gestion des placements	(401 294)	(389 663)
Revenu net des placements	1 887 919	2 240 981
Autres charges	(79 940)	(83 664)
Résultat d'exploitation	1 807 979	2 157 317
Régularisation du résultat d'exploitation	73 525	-322 590
Sommes distribuables de la période	1 881 504	1 834 727
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(73 525)	322 590
Frais de négociation	0	0
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	100 963	38 966
Plus Values réalisées sur cession de titres	14 990	216 164
Résultat net de la période	1 923 932	2 412 447
Nombre d'actions	2 621 567	2 095 528
Résultat par Action	0,734	1,151

ARABIA SICAV**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2012****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES****Etats Financiers Trimestriels****Au 31 mars 2012**

En application de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné la composition des actifs de « **Arabia SICAV** », tels que reflétés par ses états financiers pour le trimestre clos le 31 Mars 2012, ci joints.

Cet examen limité, effectué selon les normes admises en de telles circonstances par la profession, ne requiert pas la mise en œuvre de toutes les diligences qu'implique une mission de certification d'états financiers définitifs ; en conséquence, nous n'exprimons pas sur la base de cet examen limité d'opinion d'audit sur les états financiers trimestriels, ci joints.

Les états financiers pour le trimestre clos le 31 Mars 2012, sont établis sous la responsabilité du gestionnaire et dégagent au bilan des actifs nets d'un montant, de 438 243, dinars

incluant des sommes distribuables arrêtées à cette date, à 378, dinars

Nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci joints, ne reflètent pas, conformément aux normes et principes comptables généralement admis, la composition et la situation réelle des actifs nets d' « **Arabia Sicav** » au 31 Mars 2012.

Aussi, devons nous remarquer que :

- 1) Les actifs nets sont minorés du reliquat potentiellement récupérable à partir de 2011 des Billets de trésorerie contractés antérieurement, d'un montant net d'intérêts, de 385 000, dinars
- 2) Les emplois en liquidités et quasi liquidités représentent au 31 Mars 2012, 45.27 % des actifs.

Tunis, le 02 Mai 2012
Le Commissaire aux Comptes
Samia BELHADJ

BILAN ARRETE AU 31/03/2012
(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	4 101 939	4 800 036	4 507 877
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	3 591 460	4 052 460	3 997 144
b- Obligations et valeurs assimilées	510 478	747 576	510 733
c- Autres valeurs			
AC2- Placements monétaires et disponibilités	3 393 109	2 394 567	2 985 840
a- Placements monétaires	771 042	800 560	765 220
b- Disponibilités	2 622 067	1 594 007	2 220 620
AC3- Créances d'exploitation			
AC4- Autres actifs			
TOTAL ACTIF	7 495 048	7 194 603	7 493 717
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	56 806	60 729	63 226
PA2- Autres créditeurs divers			
TOTAL PASSIF	56 806	60 729	63 226
ACTIF NET			
CP1- Capital	7 336 678	7 041 102	7 328 621
CP2- Sommes distribuables	101 564	92 773	101 871
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	101 186	87 835	907
b- Sommes distribuables de l'exercice	378	4 937	100 964
ACTIF NET	7 438 243	7 133 874	7 430 492
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	7 495 048	7 194 603	7 493 717

**ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/03/2012**

(Exprimé en dinars)

	<u>01/01/2012</u> <u>31/03/2012</u>	<u>01/01/2011</u> <u>31/03/2011</u>	<u>01/01/2011</u> <u>31/12/2011</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	4 161	8 209	118 697
a- Dividendes	0		89 577
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	4 161	8 209	29 120
c- Revenus des autres valeurs			
PR 2- Revenus des placements monétaires	18 819	17 552	80 692
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	22 980	25 761	199 389
CH 1- Charges de gestion des placements	22 116	20 925	86 109
REVENU NET DES PLACEMENTS	864	4 836	113 280
PR 3- Autres produits	6 870	7 320	17 367
CH 2- Autres charges	7 352	7 220	29 685
RESULTAT D'EXPLOITATION	382	4 936	100 963
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation	-4	1	1
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	378	4 937	100 964
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	4	-1	-1
- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	96 724	-461 715	-40 409
- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-37 748	56 788	-66 692
- Frais de négociation	-1 561	-3 694	-14 242
RESULTAT NET DE LA PERIODE	57 797	-403 686	-20 381

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 31/03/2012**

		<u>01/01/2012</u> <u>31/03/2012</u>	<u>01/01/2011</u> <u>31/03/2011</u>	<u>01/01/2011</u> <u>31/12/2011</u>
AN 1-	<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u>			
	<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>			
a-	Resultat d 'Exploitation	382	4 936	100 963
b-	Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	96 724	-461 715	-40 409
c-	Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-37 748	56 788	-66 692
d-	Frais de négociation de titres	-1 561	-3 694	-14 242
AN 2-	<u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>			-86 688
AN 3-	<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>			
a-	Souscriptions			
–	Capital		43 026	43 026
–	Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		85 543	103 479
–	Régularisation des sommes distribuables		41	6
–	Droits d' entrée		408	408
b-	Rachats			
–	Capital	-49 250	-43 026	-43 026
–	Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-108	-85 949	-103 885
–	Régularisation des sommes distribuables	-689	-40	-5
–	Droit de sortie			
	VARIATION DE L' ACTIF NET	7 751	-403 683	-107 065
AN 4-	<u>ACTIF NET</u>			
a-	en début d'exercice	7 430 492	7 537 557	7 537 557
b-	en fin d'exercice	7 438 243	7 133 874	7 430 492
AN 5-	<u>NOMBRE D'ACTIONES (ou de part)</u>			
a-	en début d'exercice	98 509	98 509	98 509
b-	en fin d'exercice	97 847	98 509	98 509
	VALEUR LIQUIDATIVE	76,019	72,419	75,430
AN6-	TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	0,78%	-5,36%	-0,27%

NOTE SUR LE PORTEFEUILLE-TITRE ARRETE AU 31/03/2012

1/REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-03-2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2/PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/03/2012, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/03/2012 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix de réalisation
les placements monétaires sont évalués à leur prix de réalisation

2/4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3/ NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1-Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2012 à 4 101 939 DT contre 4 800 036 DT au 31/03/2011, et se détaille ainsi :

(annexe IV)

AC4-Note sur les autres Actifs

Cette rubrique renferme un placement en Billets de Trésorerie dont l'encours s'élève au 31/03/2012 à 385 000DT provisionné à 100% qui serait récupérable en vertu d'une convention établie entre le groupe CDS , emprunteur et ARABIA SICAV.

Selon cette convention, des Intérêts seront perçus à partir de l'exercice 2009.

Au cours du 1er trimestres 2012 ARABIA Sicav a encaissé 6 870 DT d'intérêts.

Le principal a commencé à être remboursé à partir de l'exercice 2011.

Note sur les Placements monétaires et disponibilités

	01/01/2012	01/01/2011
	31/03/2012	31/03/2011
Placement à terme	771 042	800 560
Disponibilités	2 622 067	1 594 007
TOTAL	3 393 109	2 394 567

<u>PR1-Note sur les Revenus du portefeuille-titres</u>	01/01/2012	01/01/2011
	31/03/2012	31/03/2011
Revenus des obligations	4 161	8 209
TOTAL	4 161	8 209

<u>PR2-Note sur les Revenus des placements monétaires</u>	01/01/2012	01/01/2011
	31/03/2012	31/03/2011
Revenu des Placements monétaires	5 822	7 110
Intérêts des comptes de dépôts	12 996	10 442
TOTAL	18 819	17 552

CP1- le capital

Les mouvements sur le capital au cours du 1 er trimestre de l'exercice 2012 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31/12/2011</u>	
Montant	7 328 621
Nombre de titres	98 509
Nombre d'actionnaires	33

<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre d'actionnaires nouveaux	0

<u>Rachats effectués</u>	
Montant	-49 250
Nombre de titres rachetés	662
Nombre d'actionnaires sortants	0

<u>Autres effets s/capital</u>	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-37 748
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	96 724
Frais de négociation	-1 561
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-108

<u>Capital au 31/03/2012</u>	
Montant	7 336 678
Nombre de titres	97 847
Nombre d'actionnaires	33

<u>CP2- Sommes distribuables</u>	01/01/2012	01/01/2011
	31/03/2012	31/03/2011
Sommes distribuables de l'exercice	378	4 937
Sommes distribuables des exercices antérieurs	101 186	87 835
Sommes distribuables	101 564	92 773

<u>4/ AUTRES INFORMATIONS</u>	01/01/2012	01/01/2011
	31/03/2012	31/03/2011
Revenus des placements	22 980	25 761
Charges de gestion des placements	22 116	20 925
Revenu net des placements	864	4 836
Autres charges	7 352	7 220
Autres produits	6 870	7 320
Résultat d'exploitation	382	4 936
Régularisation du résultat d'exploitation	-4	1
Sommes distribuables de la période	378	4 937
Régularisation du Résultat d'exploitation (annulation)	4	-1
Frais de négociation	-1 561	-3 694
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	96 724	-461 715
Plus ou moins Values réalisées sur cession de titres	-37 748	56 788
Résultat net de la période	57 797	-403 686
Nombre d' Actions	97 847	98 509
Résultat par Action	0,591	-4,098

CH1-Charges de gestion des Placements	01/01/2012	01/01/2011
	31/03/2012	31/03/2011
Rémunération du gestionnaire		
La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.		
Les honoraires de l' AFC	21 790	20 634
Rémunération du dépositaire		
La fonction du dépositaire est confiée a l'ATB . En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1180 TTC l'an.		
Les honoraires de l'ATB	325	291
TOTAL	22 116	20 925

ANNEXE IV**NOTE SUR LE PORTEFEUILLE-TITRE ARRETE AU 31/03/2012**

DESIGNATION DU TITRE	NBRE/TITRE	Coût d'acq.	Val au 31/03/2012	% ACTIF	% Capital
ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES:	276 279	3 685 766	3 591 460	47,92%	
ASSAD	63 300	681 244	703 010	9,38%	0,55%
BNA	7 400	93 237	82 562	1,10%	0,02%
BT	8 800	102 950	97 442	1,30%	0,01%
BTE	9 538	241 106	286 235	3,82%	0,95%
CIMENTS DE BIZERTE	85 850	793 106	679 932	9,07%	0,19%
TELNET	500	2 941	4 317	0,06%	0,00%
TL	1 000	24 324	26 624	0,36%	0,01%
TPR	9 280	53 762	61 025	0,81%	0,02%
TUNIS RE	55 040	760 034	627 896	8,38%	0,61%
UIB	35 316	673 735	649 567	8,67%	0,20%
Titre OPCVM					
FCP AXIS K Protégé	39	43 327	89 842	1,20%	0,54%
FCP CAPITALISATION & GARANTIE	216	216 000	283 008	3,78%	0,54%

OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES					
OBLIGATIONS DE SOCIETES:	7 510	502 800	510 478	6,81%	
ATL 2010/1	5 810	464 800	475 688	6,35%	0,73%
CIL2005/1	1 500	30 000	30 780	0,41%	1,00%
UNIFACTOR 2008	200	8 000	4 010	0,05%	0,20%
TOTAL		4 188 566	4 101 939	54,73%	

AL HIFADH SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2012

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2012**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV » ainsi que sur la composition de ses actifs pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2012.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « AL HIFADH SICAV » comprenant le bilan au 31 mars 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 26 avril 2012

Le commissaire aux comptes

Adnène ZGHIDI

BILAN TRIMESTRIEL
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	31-mars-12	31-mars-11	31-déc.-11
Portefeuille-titres	3.1	21 279 043,596	19 445 866,523	20 080 579,782
Obligations et valeurs assimilées		14 084 157,658	12 175 421,747	12 488 413,786
Emprunts d'Etat et valeurs assimilés		7 194 885,938	7 270 444,776	7 222 789,996
Titres des Organismes de Placement Collectif		0,000	0,000	369 376,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	5 777 105,338	10 025 452,404	7 924 733,418
Placements monétaires		4 619 464,677	9 818 999,831	7 574 600,544
Disponibilités		1 157 640,661	206 452,573	350 132,874
Créances d'exploitation	3.5	3 206,838	30 700,030	3 255,741
Total Actif		27 059 355,772	29 502 018,957	28 008 568,941
Passif				
Opérateurs Créditeurs	3.6	48 476,730	48 650,146	50 337,945
Autres créditeurs divers	3.7	12 256,515	12 707,971	17 204,128
Total Passif		60 733,245	61 358,117	67 542,073
Actif net		26 998 622,527	29 440 660,840	27 941 026,868
Capital	3.8	25 793 668,947	28 122 680,948	26 931 631,604
Sommes distribuables		1 204 953,580	1 317 979,892	1 009 395,264
Résultat d'exploitation de la période		245 825,795	253 514,512	1 014 896,809
Régularisation du résultat d'exploitation de la période		(8 307,571)	10 373,875	(5 728,033)
Sommes distribuables des exercices antérieurs		967 435,356	1 054 091,505	226,488
Actif net		26 998 622,527	29 440 660,840	27 941 026,868
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		27 059 355,772	29 502 018,957	28 008 568,941

ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période au 31 mars 2012	Période au 31 mars 2011	Période au 31 déc 2011
Revenus du portefeuille titres	3.2	237 935,216	216 434,754	879 597,936
Dividendes		0,000	0,000	0,000
Revenus des obligations de sociétés		147 871,583	128 740,993	520 083,929
Revenus des emprunts d'Etat et valeurs assimilées		90 063,633	87 693,761	359 514,007
Revenus des autres valeurs		0,000	0,000	0,000
Revenus des placements monétaires	3.4	67 483,258	96 760,639	375 813,543
Revenus des bons de trésors		0,000	0,000	0,000
Revenus des billets de trésorerie		41 434,885	72 025,347	237 266,572
Revenus des certificats de dépôt		0,000	0,000	0,000
Revenus des Dépôts à Terme		26 048,373	24 596,034	132 999,036
Revenus des comptes à vue		0,000	139,258	5 547,935
Total des revenus des placements		305 418,474	313 195,393	1 255 411,479
Charges de gestion des placements	3.9	(48 476,729)	(48 650,143)	(196 000,284)
Revenu net des placements		256 941,745	264 545,250	1 059 411,195
Autres produits		0,000	0,000	0,000
Autres charges	3.10	(11 115,950)	(11 030,738)	(44 514,386)
Résultat d'exploitation		245 825,795	253 514,512	1 014 896,809
Régularisation du résultat d'exploitation		(8 307,571)	10 373,875	(5 728,033)
Report à nouveau		0,000	0,000	226,488
Sommes distribuables de la période		237 518,224	263 888,387	1 009 395,264
Report à nouveau (annulation)		0,000	0,000	(226,488)
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		8 307,571	(10 373,875)	5 728,033
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(23 077,404)	(20 996,355)	(84 522,661)
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres		4 073,990	(178,078)	3 826,488
Frais de négociation		0,000	(561,029)	(1 282,473)
Résultat de la période		226 822,381	231 779,050	932 918,163

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Note	Période au 31 mars 2012	Période au 31 mars 2011	Période au 31 dec. 2011
Variation de l'actif net résultant des opérations	226 822,381	231 779,050	932 918,163
d'exploitation			
Résultat d'exploitation	245 825,795	253 514,512	1 014 896,809
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(23 077,404)	(20 996,355)	(84 522,661)
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession des titres	4 073,990	(178,078)	3 826,488
Frais de négociation	0,000	(561,029)	(1 282,473)
Distributions de dividendes	0,000	0,000	(1 005 269,969)
Transaction sur capital	(1 169 226,722)	1 356 072,696	160 569,580
Souscription	14 371 322,681	22 129 090,829	66 401 748,621
Capital	13 737 000,000	21 078 500,000	64 849 700,000
Régularisation des sommes non distribuables	63 032,953	158 599,678	416 963,652
Régularisation des sommes distribuables	571 289,728	891 991,151	1 135 084,969
Rachat	15 540 549,403	20 773 018,133	66 241 179,041
Capital	14 851 100,000	19 790 700,000	64 685 000,000
Régularisation des sommes non distribuables	67 892,196	149 313,310	415 383,444
Régularisation des sommes distribuables	621 557,207	833 004,823	1 140 795,597
Variation de l'actif net	(942 404,341)	1 587 851,746	88 217,774
Actif net			
En début de période	27 941 026,868	27 852 809,094	27 852 809,094
En fin de période	26 998 622,527	29 440 660,840	27 941 026,868
Nombre d'actionnaires			
En début de période	268 010	266 363	266 363
En fin de période	256 869	279 241	268 010
Valeur liquidative	105,106	105,431	104,253
Taux de rendement	0,82%	0,83%	3,36%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2012

1. Présentation de la société :

AL HIFADH SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 10 juin 2008 et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 5 décembre 2007.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, AL HIFADH SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2. Référentiel et principes comptables appliqués :

Les états financiers intermédiaires d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31 mars 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31/03/2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2.2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents:

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2.2. Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus). Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.2.3. Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1. Portefeuille titres :

Le solde de ce poste se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31 mars 2012	% actif net
-				
<u>Obligations de sociétés et valeurs assimilées</u>				
<u>Obligations admises à la cote</u>	154 595	13 787 292,804	14 084 157,658	52,166%
AIL 2010-1	5 500	440 000,000	458 128,000	1,697%
AMEN BANK 2006	300	15 033,373	15 132,253	0,056%
AMEN BANK SUB 2010	7 000	653 331,000	667 510,200	2,472%
AMEN BANK SUB 2011	10 000	1 000 000,000	1 025 064,000	3,797%
ATB 2007/1(25 ANS)	4 250	357 022,244	371 118,644	1,375%
ATL 2007/1	1 330	26 600,000	27 416,088	0,102%
ATL 2011 TF	10 000	1 000 000,000	1 006 560,000	3,728%
ATTIJARI LEAS. 2011	2 000	200 000,000	202 072,000	0,748%
BH 2009-B	15 000	1 500 000,000	1 515 636,000	5,614%
BTE 2010-B	15 000	1 425 000,000	1 461 084,000	5,412%
BTE 2011-TV	2 000	200 000,000	201 156,800	0,745%
BTE*2010-B	2 000	180 000,00	184 051,200	0,682%
BTEI 2011-TV	1 000	100 000,00	100 578,400	0,373%
BTK-2009	2 500	216 658,578	217 418,578	0,805%
CIL 2007-1	300	6 009,388	6 078,508	0,023%
CIL 2010/1	30 000	2 400 000,000	2 467 971,621	9,141%
MEUBLATEX INDUSTRIE 2010	2 000	200 000,000	208 049,546	0,771%
STB 2010/1	15 000	1 299 900,000	1 301 256,000	4,820%
TL SUB 2007	500	10 000,000	10 373,200	0,038%
TLS 2008-1	1 000	40 029,657	41 598,457	0,154%
UIB 2009/1 (20 ANS)	25 500	2 295 000,000	2 371 602,000	8,784%
UIB 2011/2 (7 ANS)	2 180	218 000,000	219 461,247	0,813%
UTL2005	235	4 708,564	4 840,916	0,018%
<u>Obligations non admises à la cote</u>	0	0,000	0,000	0,000%
Néant				
<u>Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier</u>	6 556	6 943 520,176	7 194 885,938	26,649%
BTA 5.5% MARS 2019	1 000	1 016 537,745	1 019 310,545	3,775%
BTA 6.75% JUILLET 2017	395	418 946,047	434 432,259	1,609%
BTA 6.9 9 MAI 2022 (15 ANS)	2 202	2 416 871,219	2 526 099,228	9,356%
BTA 7.5-04/2014 (10 ANS)	1 925	2 007 934,082	2 119 636,442	7,851%
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	937	979 883,785	987 359,546	3,657%
BTA 8.25-07/2014 (12 ANS)	97	103 347,298	108 047,918	0,400%
TOTAL		20 730 812,980	21 279 043,596	78,815%

3.2. Les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 237 935,216 DT pour la période du 01/01 au 31/03/2012 et se détaillent ainsi :

Désignation	Montant au 31/03/2012	Montant au 31/03/2011
<u>Dividendes</u>	0,000	0,000
- des Titres OPCVM	0,000	0,000

Revenus des obligations et valeurs assimilées	237 935,216	216 434,754
Revenus des obligations de sociétés	<u>147 871,583</u>	<u>128 740,993</u>
- intérêts	147 871,583	128 740,993
- primes de remboursement	0,000	0,000
Revenus des Emprunts d'Etat	<u>90 063,633</u>	<u>87 693,761</u>
- intérêts	90 063,633	87 693,761
- primes de remboursement	0,000	0,000
Revenus des autres valeurs	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
- intérêts	0,000	0,000
TOTAL	237 935,216	216 434,754

3.3. Les placements monétaires et disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2012 à 5 777 105,338 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acqui.	Valeur actuelle	% actif
<u>Placements monétaires</u>		4 512 839,614	4 619 464,677	17,072%
Emetteur STUSID BANK				
Dépôt à Terme STUSID BANK à plus d'1 an	4	1 400 000,000	1 443 960,353	5,336%
DAT STUSID BANK à plus d'un an	4	1 400 000,000	1 443 960,353	5,336%
Emetteur ELECTROSTAR				
Billets de trésorerie	2	1 059 424,814	1 091 072,981	4,032%
Billets de trésorerie à moins d'1 an ELECTROSTAR	2	1 059 424,814	1 091 072,981	4,032%
Emetteur SOPAT				
Billets de trésorerie	2	444 369,567	448 488,298	1,657%
Billets de trésorerie à moins d'1 an SOPAT	2	444 369,567	448 488,298	1,657%
Emetteur STEQ				
Billets de trésorerie à moins d'un an	3	1 609 045,233	1 635 943,045	6,046%
Billets de trésorerie à moins d'1 an STEQ	3	1 609 045,233	1 635 943,045	6,046%
Disponibilités		1 157 640,661	1 157 640,661	4,278%
Dépôts à vue		1 157 640,661	1 157 640,661	4,278%
Sommes à l'encaissement		0,000	0,000	0,000%
Sommes à régler		0,000	0,000	0,000%
TOTAL		5 670 480,275	5 777 105,338	21,350%

3.4. Les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/03/2012 à 67 483,258 DT et représente le montant des intérêts courus au titre de la période du 01/01 au 31/03/2012 sur les billets de trésorerie, certificats de dépôt et compte à vue et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2012	Montant au 31/03/2011
Intérêts des bons de trésor	0,000	0,000
Intérêts des billets de trésorerie	41 434,885	72 025,347
Intérêts des certificats de dépôt	0,000	0,000
Intérêts des autres placements	26 048,373	24 596,034
Intérêts des comptes courants	0,000	139,258
TOTAL	67 483,258	96 760,639

3.5. Les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent à 3 206,838 DT au 31/03/2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2012	Montant au 31/03/2011
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	2 206,838	30 700,030
Agios créditeurs à recevoir	1 000,000	0,000
TOTAL	3 206,838	30 700,030

3.6. Les opérateurs Créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2012 à 48 476,730 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2012	Montant au 31/03/2011
Rémunération Distributeurs	17 313,121	17 375,053
Rémunération gestionnaire	20 775,735	20 850,060
Rémunération dépositaire	10 387,874	10 425,033
TOTAL	48 476,730	48 650,146

3.7. Autres Créditeurs Diverss :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2012 à 12 256,515 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2012	Montant au 31/03/2011
Redevance CMF	2 279,171	2 591,803
Provision jetons de présence	7 497,558	7 485,345
Honoraires commissaire aux comptes	2 275,440	2 393,713
TCL	204,346	230,110
Impôt à payer	0,000	0,000
Frais dépositaires à payer	0,000	7,000
TOTAL	12 256,515	12 707,971

3.8. Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période du 01/01/2012 au 31/03/2012 se détaillent ainsi :

Capital initial au 01/01/2012	
Montant	26 801 000,000
Nombre de titres	268 010,000
Souscriptions réalisées (en nominal)	
Montant	13 737 000,000
Nombre de titres émis	137 370
Rachats effectués (en nominal)	
Montant	14 851 100,000
Nombre de titres rachetés	148 511

Capital au 31/03/2012	
Montant (en nominal)	25 686 900,000
Sommes non distribuables	106 768,947
Montant du capital au 31/03/2012	25 793 668,947
Nombre de titres	256 869

3.9. Les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements se détaillent comme suit:

Désignation	Montant au 31/03/2012	Montant au 31/03/2011
Rémunération Distributeurs	17 313,120	17 375,051
Rémunération gestionnaire	20 775,735	20 850,060
Rémunération dépositaire	10 387,874	10 425,032
TOTAL	48 476,729	48 650,143

3.10. Les autres charges

Les autres charges des placements se détaillent comme suit:

Désignation	Montant au 31/03/2012	Montant au 31/03/2011
Rémunération commissaire aux comptes	2 088,541	1 972,620
Redevance CMF	6 925,111	6 949,886
Jetons de présence	1 491,763	1 479,420
Autres impôts	610,535	628,812
TOTAL	11 115,950	11 030,738

4. Autres informations :

Les données par actions et les ratios pertinents au 31/03/2012 se détaillent ainsi :

4.1- Données par action

Désignation	31/03/2012	31/03/2011
Revenus des placements	1,189	1,122
Charges de gestion des placements	- 0,189	- 0,174
REVENUS NET DES PLACEMENTS	1,000	0,947
Autres produits	-	-
Autres charges	- 0,043	- 0,040
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	0,957	0,908
Régularisation du résultat d'exploitation	- 0,032	0,037
SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE	0,925	0,945
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres	- 0,090	- 0,075
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0,016	- 0,001
Frais de négociation	-	- 0,002
Plus ou moins values sur titres et frais négociation	- 0,074	- 0,078
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	0,883	0,830
Droits d'Entrée et de sortie	-	-
RÉSULTAT NON DISTRIBUTABLE DE L'EXERCICE	- 0,074	- 0,078

Régularisation des sommes non distribuables	-	0,019	0,033
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	-	0,093	0,045
Distribution de dividendes		-	-
Valeur Liquidative		105,106	105,431

4.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/03/2012	31/03/2011
Charges de gestion des placements / Actif Net Moyen	0,0441%	0,0425%
Autres charges / Actif Net Moyen	0,0101%	0,0096%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	0,2162%	0,2298%

4.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation " TSI", Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions d'AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.